

Cette charte a pour rôle de préciser les règles à respecter par tous, afin que chacun puisse profiter pleinement de son séjour organisé par En Pleine Vie. Cette charte pose les conditions d'un séjour fondé sur le partage d'un moment de vie en commun. Elle rappelle les comportements favorisant la réussite d'un séjour et ceux qui le mettent en cause. La réussite de chaque séjour dépend de l'engagement et de la collaboration de chacun à respecter les règles définies.

Je m'engage en ce sens à :

- ✓ Respecter durant le séjour :
  - Les consignes données par l'équipe d'animation
  - Les autres participants et l'ensemble du personnel d'encadrement ou travaillant sur le centre
  - L'interdiction de mixité dans les chambres
  - Le lieu d'accueil et son environnement
  - Les personnes extérieures au groupe durant les visites et voyages
- ✓ Participer aux tâches de la vie quotidienne
  - Rangement de la chambre/tente, mise du couvert, aide au service, débarrassage, etc.
  - Pour les séjours itinérants : aide aux courses, préparation des repas, vaisselle, etc.
- ✓ Être acteur de mon séjour :
  - Participer aux activités proposées ainsi qu'au temps de paroles ouvertes
  - M'impliquer dans les choix d'activités si besoin
- ✓ Être responsable de mon téléphone portable et l'utiliser selon les règles définies durant le séjour (horaires et lieux définis).
- ✓ Être entièrement responsable de mon argent de poche. (Le participant peut remettre son argent de poche sous cogestion avec le directeur s'il le demande.)
- ✓ Ne diffuser aucune photo ni vidéo sur les réseaux sociaux sans l'accord des personnes concernées.
- ✓ Respecter l'interdiction de fumer dans toute la structure d'accueil (espaces intérieurs comme extérieurs). Respecter le règlement mis en place par le directeur de séjour.
- ✓ Exclure sans réserve toute possession ou usage de produits illicites, d'alcool
- ✓ Bannir tous comportement violents (verbaux et physiques), agression à travers l'image (photo ou vidéo prise à l'insu des intéressé(e))

Le non-respect de l'un des points cités précédemment entraînera selon les cas :

- Un simple rappel à l'ordre (carton jaune)
- Une sanction négative réparatrice et adaptée (carton rouge)
- Un avertissement auprès du responsable légal pour les cas de manque de respect volontaires
- Un rapatriement pour les cas graves (l'intégralité des frais relatifs au rapatriement sont à la charge de la famille)

Je soussigné(e) .....  
déclare avoir pris connaissance de la « Charte du colon » ci-dessus. Je m'engage à en respecter les différents points et à faire en sorte que le séjour se déroule de manière bienveillante pour les autres participants, pour l'équipe d'animation comme pour moi-même.

Signature des parents/responsables

Signature du participant